

# PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS (PAPMP)

(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)  
EXERCICE FISCAL 2025/2026

NOM DE L'INSTITUTION : COMMISSION NATIONALE DES MARCHES PUBLICS

Version du : 30 décembre 2025

N.B : LE TABLEAU DOIT ÊTRE REMPLI PAR ORDRE DE PRIORITÉ CHRONOLOGIQUE

No. <sup>1</sup>	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT Trésor public Invest. : TI Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds externes : FE Fonds mixtes : FM	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉRENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AOON, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCEMENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTROLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI/NON	LOCALISATION	DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES																		
												T1	T2	T3	T4	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.			
01	Acquisition de cinq (5) véhicules fermés tout terrain et trois (3) motocyclettes pour le fonctionnement de la CNMP	TF	280	50,000,000	F	AORN	01-2026	03-2026	OUI	PAP	4																			
02	Recrutement d'un prestataire pour le service de restauration en faveur du personnel de la CNMP	TF	280	20,625,000	S	AOON	01-2026	03-2026	OUI	PAP	6																			
03	Acquisition de matériels informatiques pour le fonctionnement de la CNMP	TF	280	10,000,000	F	DEPX	01-2026	02-2026	NON	PAP	1																			
04	Acquisition de matériels informatiques dans le cadre du projet de dématérialisation des marchés publics	TI	280	28,275,000	F	AOON	03-2026	04-2026	OUI	PAP	1																			

(1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes

(2) Services : S, Fournitures : F, Travaux : T, Prestations intellectuelles : P

(3) Appel d'offres ouvert national : AOON ; Appel d'offres restreint national : AORN ; Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ ;

Autres sigles possibles : Gré à gré<sup>2</sup> : GRGR ; Appel d'offres en 2 étapes : AODÉ ; Appel d'Offres Ouvert International : AOOI ; Appel d'Offres Restreint International : AORI ; Demande de propositions précédée d'Appel national à Manifestations d'Intérêt : DPAN ; Demande de propositions précédée d'Appel international à Manifestations d'intérêt :

<sup>1</sup> Les numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6<sup>e</sup> bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPMP et définitif dans le PAPMP.

DPAI ; Demande de propositions sans Appel à Manifestations d'intérêt : DPNA ; DEPS : Demande de propositions pour services ; DEPI : Demande de propositions pour prestations intellectuelles ; Demande de Prix : DEPX, Demande de Cotations : DECO, Procédures allégées pour tout type de marché : PRAL, Appel national à préqualification : ANPQ, Appel international à préqualification : AIPQ

## PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS (suite)

No.	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT Trésor public invest. : TI Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds externes : FE Fonds mixtes : FM	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉRENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MÉTHODE DE PASSATION (AOON, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCEMENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI/NON	LOCALISATION	DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES														
												T1	T2	T3	T4	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août
05	Location d'un espace cloud (IaaS/ PaaS) pour héberger l'application du système de gestion des marchés publics	TI	280	31,725,000	S	GRGR	05-2026	06-2026	OUI	PAP	I														31/725,000	

**NB : La CSMP de la CNMP n'a pas voulu allouer les marchés 3 et 4 en raison de l'espacement dans le temps des besoins. Le lancement d'un seul marché en 2 lots risquerait de faire tomber le 2<sup>e</sup> lot dans le processus de révision des prix au moment de son exécution. Ce que le budget d'investissement ne permettrait pas.**

**Signature de la Personne responsable du marché :**



<sup>2</sup> Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public.